



Voluntis annonce le succès de l'Offre Publique d'Achat initiée par la société Aptar permettant la mise en œuvre du retrait obligatoire

Cambridge (Etats-Unis), Paris (France), 18 octobre 2021 – Voluntis (Euronext Growth Paris, Ticker : ALVTX – ISIN : FR0004183960 – « **la Société** »), un leader dans le domaine des thérapies numériques, annonce le succès de l'Offre Publique d'Achat Simplifiée (« **l'Offre** ») initiée par AptarGroup, Inc. (« **Aptar** » - NYSE : ATR) et visant l'acquisition des actions de Voluntis. À l'issue de cette Offre, Aptar a franchi le seuil de 90% du capital et des droits de vote théoriques de Voluntis et déposera donc, auprès de l'AMF, une demande de mise en œuvre d'un retrait obligatoire des actions Voluntis non apportées à l'Offre suivi de la radiation des actions de la Société d'Euronext Growth. L'avis de résultat de l'Offre a été publié ce jour par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Résultat de l'Offre

Au terme de cette Offre clôturée le 15 octobre 2021, un nombre de 1 967 612 actions Voluntis ont été apportées à l'Offre, soit 21,64% du capital de la Société. Ainsi, Aptar a acquis 87,58% des actions visées par l'Offre et détient donc à ce jour 8 774 907 actions Voluntis représentant 96,53% du capital et au moins 95,53% des droits de vote théoriques de Voluntis. Par conséquent, le capital de la Société est désormais réparti comme suit :

	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques	% de droits de vote théoriques
Aptargroup Holding SAS	8 774 907	96,53%	8 774 907	95,53%
Public	278 957	3,07%	374 270	4,07%
Actions auto-détenues	36 649	0,40%	36 649	0,40%
Total	9 090 513	100%	9 196 782	100%

Retrait obligatoire des actions Voluntis non apportées à l'Offre

À l'issue de l'Offre, Aptar a franchi le seuil de 90% du capital et des droits de vote théoriques de Voluntis ce qui permet au groupe de déposer auprès de l'AMF une demande de mise en œuvre d'un retrait obligatoire portant sur la totalité des actions Voluntis non apportées à l'Offre (à l'exception des Actions auto-détenues par Voluntis et des BSA Kreos), comme prévu dans la note d'information et la note en réponse relatives à l'Offre, et conformément aux conditions de l'article L. 433-4, II du Code monétaire et financier et des articles 237-1 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

Dans ce cadre, les actions qui n'auraient pas été apportées à l'Offre seraient transférées à Aptar moyennant une indemnisation en numéraire égale au prix d'Offre par action (soit 8,70 euros par action Voluntis) nette de tous frais. La cotation des actions Voluntis a été suspendue dans l'attente de la mise en œuvre de ce retrait obligatoire qui interviendra dans les prochains jours et qui sera suivi par la radiation des actions Voluntis d'Euronext Growth.

La note d'information d'Aptar et la note en réponse de Voluntis, ayant reçu visas de l'AMF le 28 septembre 2021 respectivement sous les numéros 21-419 et 21-420, ainsi que les documents relatifs aux autres informations des deux sociétés, sont disponibles sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org), d'Aptar (www.aptar.com) et de Voluntis (<https://www.voluntis.com/investors/tender-offer/>). Ces documents peuvent être obtenus sans frais aux sièges sociaux des deux sociétés.

#

À propos de Voluntis

Voluntis développe des thérapies numériques pour aider les patients atteints de maladies chroniques à mieux gérer leur traitement au quotidien afin d'en améliorer l'efficacité. Composées d'applications mobile et web, les solutions de Voluntis délivrent instantanément, grâce à des algorithmes médicaux, des recommandations personnalisées au patient et à son équipe soignante afin, par exemple, d'ajuster le dosage d'un traitement, d'en gérer les effets secondaires ou de surveiller des symptômes, tout en permettant un suivi du patient à distance.

Exploitant sa plateforme Theraxium, Voluntis a développé de multiples thérapies numériques, notamment en oncologie et en diabète. Voluntis a établi des partenariats de longue durée avec des entreprises de premier plan dans le domaine des sciences de la vie. Basé à Cambridge, MA, et Paris, France, Voluntis est un membre fondateur de la Digital Therapeutics Alliance.

Pour en savoir plus : www.voluntis.com

Mnemo : ALVTX – ISIN : FR0004183960

Contacts

ACTUS

Relations Presse

Vivien Ferran

vferran@actus.fr

+33 (0)1 53 67 36 34

ACTUS

Relations Investisseurs

Jérôme Fabreguettes-Leib

voluntis@actus.fr

+33 (0)1 53 67 36 78

Voluntis

Directeur Administratif et Financier

Guillaume Floch

investisseurs@voluntis.com

+33 (0)1 41 38 39 20